

INTERNATIONAL

Haïti, les militaires et les victimes : Questions au Nobel de la Paix**Séisme en Haïti - La ministre Yolande James dévoile les mesures exceptionnelles de parrainage humanitaire**

La ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, Mme Yolande James, a rendu publiques le 3 février courant les mesures exceptionnelles de parrainage humanitaire pour Haïti du gouvernement du Québec visant à permettre la venue au Québec de membres de la famille non visés par le programme régulier d'immigration familiale, qui sont gravement et personnellement affectés par le séisme (...)

Le programme spécial de parrainage humanitaire

Le programme spécial de parrainage humanitaire sera en vigueur du 17 février au 31 décembre 2010. Il favorisera la réunification des familles en permettant aux personnes résidant au Québec, ayant le statut de résident permanent ou la citoyenneté canadienne, de se prévaloir des mesures exceptionnelles suivantes :

- le parrainage des frères, des sœurs et des enfants adultes de plus de 22 ans, ces personnes pouvant être accompagnées de leurs conjoints et enfants à charge;

- la signature d'un engagement de responsabilité financière pouvant être cosigné avec une autre personne résidant au Québec, apparentée ou non, pour permettre plus aisément de satisfaire aux exigences financières.

Les signataires seront alors solidairement responsables pour la durée de l'engagement, soit cinq ans.

De plus, cette mesure de coparrainage s'appliquera au programme régulier de parrainage pour la durée du programme spécial.

Rappelons qu'en vertu du programme régulier d'immigration familiale, seuls les enfants à charge, les conjoints, les parents, les grands-parents et les enfants mineurs orphelins apparentés à des résidents du Québec peuvent être parrainés. En regard de notre capacité d'accueil, il a été établi que le programme spécial de parrainage humanitaire du gouvernement du Québec nous permettra d'accueillir un maximum de 3 000 personnes d'origine haïtienne. Ces personnes s'ajouteraient donc à celles qui viendront s'installer au Québec en vertu des règles d'immigration déjà en vigueur.(...)

Mobilisation pour bien accueillir et bien intégrer

Au-delà du soutien des familles et de l'entourage, il faudra également mettre à contribution les acteurs du milieu et de la communauté haïtienne elle-même afin de faciliter l'accueil et l'installation des personnes parrainées. Le gouvernement du Québec est conscient des besoins particuliers de ces personnes et, à cet égard, les organisations gouvernementales concernées, les municipalités, dont tout particulièrement la ville de Montréal, et les organismes communautaires sont à se concerter pour veiller à réussir cette intégration à la société québécoise (...)

Mesures pour les étudiants étrangers haïtiens au Québec

La ministre James a également annoncé une mesure de soutien d'urgence destinée aux quelque 350 étudiants et étudiants étrangers haïtiens qui fréquentent actuellement les universités et les collèges du Québec. Le gouvernement du Québec leur accorde une exemption du paiement de la totalité des droits de scolarité pour le trimestre d'hiver 2010, c'est-à-dire les droits de scolarité de base ainsi que les droits de scolarité supplémentaires qui sont habituellement exigés des étudiants étrangers. Cette mesure exceptionnelle représente une aide financière de plus de 1,3 million de dollars. Dès le 8 février, les étudiants haïtiens sont invités à communiquer avec leur institution pour obtenir plus d'information sur la mesure (...)

Sources : D'après un communiqué du Cabinet de la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles

Nous pouvons admettre qu'une population affamée doit être contrôlée : la faim pourrait la rendre dangereuse. Mais cette tâche devrait revenir à des spécialistes entraînés et équipés pour maintenir l'ordre public !

Non pas à des commandos et des parachutistes équipés d'armes de guerre, comme le sont ceux de votre 82^e Division Aéroportée. La même qui s'est illustrée glorieusement en débarquant sur les plages de Normandie, pour aider l'Europe menacée par le nazisme. Mais qui a participé aussi aux guerres du Vietnam, de Corée, d'Afghanistan et d'Irak pour des raisons moins nobles et avec de piètres résultats : des défaites, des demi victoires, des « marines » embourbés. Quelle bataille menez-vous maintenant ?

La catastrophe naturelle est évidente : un important séisme a touché ce petit pays et causé des milliers de victimes. Mais... êtes-vous sûr Mister Obama que le tremblement de terre soit l'unique cause ayant provoquée des dizaines de milliers de victimes ? Les médias occidentaux présentent, avec une certaine discrétion, le fait que ces victimes se doivent aussi à d'autres motifs, étrangers au phénomène naturel. Cela oblige à réfléchir, à regarder en arrière et à poser les bonnes questions aussi.

Quelle préparation et ressources avait la population d'Haïti pour faire face à une catastrophe naturelle ?

Pratiquement aucune Mister Obama. La population d'Haïti est une victime pauvre et désemparée. Quelle étrange situation pour un peuple qui, durant plus de deux siècles a été envahi et occupé par de grandes puissances, particulièrement la France et votre grand pays, Mister Obama. En 200 ans, quels ont été vos programmes d'éducation, de santé et d'infrastructure sur cette petite île ? Les uniques programmes que votre pays démocratique ont constitué : piller les ressources naturelles, le bois, le sucre... laissant ce pays dans un état de misère. Mister Obama, aujourd'hui le résultat est là, avec ces dizaines de milliers de morts et de sans abris.

Votre pays, Mister Obama, depuis plusieurs décennies « satanise » Fidel Castro. Chacun est libre de penser ce qu'il veut de Fidel Castro et du « régime castriste », ce qui en réalité incombe plus aux cubains de Cuba qu'aux cubains de Miami ou aux politiques de Washington. Car là, vous n'avez guère de leçon à donner : en parlant de justice, il ne fait aucun doute que la prison située sur le territoire cubain, où se violent le plus les droits humains et où l'on pratique la torture systématique, est bien celle de Guantanamo, sur laquelle ne flotte pas précisément le drapeau cubain.

Mister Obama, d'autres catastrophes naturelles dans les Antilles, comme les ouragans, déferlent souvent sur les îles des Caraïbes avant d'arriver parfois au Mexique ou en Floride. Si vous analysez les dégâts causés ces dernières décennies, découvrirez qu'à Cuba, il n'y a pratiquement pas de victimes alors qu'en Haïti, chaque ouragan en cause de nombreuses.

Pourquoi plus de victimes en Haïti**qu'à Cuba Mister Obama ?**

Simplement parce que la population d'Haïti est vulnérable et sans protection alors que Cuba possède une logistique d'évacuation, des programmes d'aide et une population correctement préparée. Mister Obama, que cela vous plaise ou non, il est évident que pour protéger une population face à des situations de catastrophes naturelles, Fidel Castro obtient de meilleurs résultats que les grandes puissances qui ont occupé Haïti.

Que fait un Prix Nobel de la Paix en envoyant 20.000 soldats s'installer à Haïti ?

Mister Obama, le peuple d'Haïti vit de plus aujourd'hui une seconde tragédie. Celle d'une petite nation violée au plus profond de son identité par l'invasion et l'occupation de son territoire. Serez-vous, Mister Obama, le premier Prix Nobel de la Paix qui profiterait d'une catastrophe naturelle et de sa terrible tragédie pour envahir et occuper un pays ? S'il n'en est pas ainsi, veuillez nous éclairer sur les raisons de cette militarisation.

Sous quel droit un prix Nobel de la Paix et son administration peut :

1. Occuper militairement quatre aéroports d'Haïti ;
2. Interdire les atterrissages, sans la moindre explication, à six avions de Médecins Sans Frontières pour y débarquer des hôpitaux de campagne ;
3. Donner l'ordre, sans plus d'explications, que les correspondants étrangers évacuent la zone "sous deux heures", leur interdisant d'accomplir leurs reportages ?

Non, Mister Obama, les explications données par votre général du Commandement Sud en conférence de presse devant une salle pratiquement vide, occupée par sept journalistes, ne sont pas convaincantes.

Cela vous dérange-t-il, Mister Obama, que les correspondants étrangers soient témoins des opérations de vos troupes en Haïti ?

Mister Obama, que voulez-vous cacher au monde de ce qui se passe ou se passera à Haïti ?

Quelle idée a derrière la tête, un prix Nobel de la Paix qui envoie des bateaux de guerre pour obliger d'autres organisations de débarquer l'aide humanitaire à Saint-Domingue, freinant ainsi l'arrivée de vivres et de médicaments aux sinistrés ?

Mister prix Nobel de la Paix : en ce moment précis Haïti a besoin de secouristes, de médicaments, de vivres, d'eau et de solutions d'hébergements pour une population désemparée. Haïti n'a nul besoin de vos marines, ni de leur armement de guerre sophistiqué. Ne trouvez-vous pas, Mister prix Nobel de la Paix, pathétiques les images du spectacle de vos « marines » bien nourris, avec leurs armes de dernière génération face à une

population qui meurt de faim, de soif et menacée par des épidémies ?

Ainsi, aujourd'hui, une partie du monde assiste impuissante à une nouvelle invasion et occupation par les Etats-Unis d'un pays victime d'une tragédie. L'autre partie du monde - les "grandes puissances" - garde un silence complice, de la même complicité qui a consisté à préparer le peuple d'Haïti à sa situation actuelle : l'une des nations les plus pauvres au monde.

Pour cette invasion, Mister Obama, vous n'avez pas besoin de 20.000 « marines ». Mais ces 20.000 permettent de se rappeler qu'il n'y a pas si longtemps, d'autres de vos hommes ont arrêté et expulsé « manu militari » un président d'Haïti élu démocratiquement pour le remplacer par un « aligné » à Washington. Avec lui, vous n'aurez aucune difficulté à installer de nouvelles bases militaires sur cette île stratégique militairement et riche énergétiquement.

Est-ce donc cela, l'objectif caché de la présence de 20.000 « marines » ?

Lorsqu'un autre désastre naturel a frappé la Louisiane, sur le propre territoire des Etats-Unis, nous avons assisté aussi à une occupation militaire, en même temps que vos services de secours se plaignaient d'être confinés, sans pouvoir intervenir afin d'aider la population.

Il est vrai qu'à l'époque les Etats-Unis vivaient sous la présidence d'un « cowboy », contrairement à aujourd'hui ou gouverne un prix Nobel de la Paix, premier président noir d'un pays enrichi par l'esclavagisme. Qu'il s'agisse, dans les deux cas, de populations noires, cela doit certainement retenir votre attention. Non ?

Mister Barack Obama, prix Nobel de la Paix, président des Etats Unis, pouvez-vous, s'il vous plaît, donner l'ordre à vos soldats de laisser les secouristes, les médecins et les professionnels de l'humanitaire accomplir leurs tâches à Haïti pour sauver les vies qui peuvent encore être sauvées ? Pouvez-vous donner l'ordre que les journalistes, envoyés sur place par de nombreux pays, puissent informer le monde ?

Sinon, Mister Président, ayez l'honnêteté d'annoncer au monde que le programme des Etats Unis est de s'approprié une partie de l'île - et qui sait ? l'autre partie aussi, la République Dominicaine - en profitant de cette situation de désastre.

Cela sera votre tragédie. Votre peuple devra y répondre.

Information de dernière minute : nouvelle réclamation pour l'interdiction d'atterrissage d'un avion d'aide humanitaire sur l'aéroport pris militairement par les troupes US. Cette fois, aide en provenance du Brésil.

Par Jean M. Araud

Traduction relue et corrigée par Cédric Rutter pour Investig'Action - michelcollon.info